

Grâce

La grâce est la faveur que Dieu accorde à ceux qui ne la méritent pas, et qui ne peuvent rien faire pour l'acquérir.

Catégorie : Sotériologie

La grâce est le mot qui distingue l'Évangile de toute autre religion.

Définition

DÉFINITION

Grâce

La grâce est la faveur libre et imméritée de Dieu envers le pécheur. Elle n'est ni une récompense, ni un dû, ni une réponse à un effort : elle vient tout entière de Dieu, et elle est accordée précisément à ceux qui ne peuvent rien faire pour l'obtenir.

Ce qui la définit : ce qu'elle n'est pas

COMPARAISON

La grâce / Ce qu'elle n'est pas

La grâce

- Un don
- Reçue
- Accordée au coupable
- Elle précède tout changement

Ce qu'elle n'est pas

- Un salaire
- Gagnée
- Accordée au méritant
- Elle récompenserait un changement

Si la grâce se méritait, elle cesserait d'être la grâce : **Romains 11:6** le dit sans détour — *si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce.*

Le mot et son poids

Le grec *charis* désigne d'abord ce qui fait plaisir, ce qui est gratuit. Dans l'Écriture, il prend un sens précis : une faveur accordée **contre toute attente**, et souvent contre tout mérite.

- **Éphésiens 2:8-9** — c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous
- **Tite 2:11** — la grâce de Dieu, source de salut, a été manifestée à tous les hommes
- **2 Corinthiens 12:9** — ma grâce te suffit

Grâce et responsabilité

AVERTISSEMENT

Deux malentendus fréquents

- **La grâce dispenserait d'obéir.** Paul pose la question et y répond : *demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde ? Certes non !* (Romains 6:1-2)
- **La grâce serait une faiblesse de Dieu.** Elle coûte au contraire la croix : elle est gratuite pour celui qui la reçoit, jamais pour celui qui la donne.